MARCHÉ DE L'ART : LA FRANCE PLACE SES PIONS

Enquête sur le prix de l'opacité

PAR **Antoine PECQUEUR**

Transactions records, ouverture d'un centre de conservation d'œuvres d'art à l'aéroport du Bourget, réforme du Conseil des ventes… la France veut profiter du Brexit et de l'instabilité sino-américaine afin de reprendre sa place sur le marché de l'art. Les deux plus grandes maisons de ventes aux enchères, Christie's et Sotheby's, sont désormais aux mains de patrons français. Mais à quel prix se fait cet essor ? Absence de transparence sur la provenance des œuvres, dispositifs fiscaux avantageux, ventes privées… le marché de l'art est l'un des moins régulés au monde.

Au cœur de la Seine-Saint-Denis, où trois habitants sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté, se trouve une oasis de milliardaires. Le Bourget, premier aéroport d'affaires européen, voit décoller et atterrir chaque jour les jets privés des plus grandes fortunes de la planète. Au-delà de la gestion des pistes, le groupe Aéroports de Paris (ADP), qui exploite le Bourget, propose désormais des services *ad hoc* à sa clientèle. C'est ainsi que l'enceinte aéroportuaire est en train de devenir un vaste écrin pour le marché de l'art. « *Aujourd'hui, les grandes fortunes veulent toutes investir dans ce domaine. On ne peut se dire riche sans posséder une collection d'œuvres d'art, si possible très chères*, nous explique Annabelle Gauberti, avocate, associée fondatrice du cabinet Crevofi, spécialisé dans le marché de l'art. *La plupart des grands patrons ont fait fortune en étant commercialement soit malins soit agressifs. Avec l'art, ils s'achètent un permis de respectabilité. Et comme les très riches deviennent de plus en plus riches, le marché ne fait qu'augmenter.* » Au cœur même du Bourget se trouve ainsi une annexe de la galerie new-yorkaise Gagosian. Située à une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, elle ne cherche pas à séduire l'amateur parisien d'art contemporain, mais vise directement les grandes fortunes mondiales. Le bâtiment, construit par Jean Nouvel, ressemble à un bunker ; à l'intérieur, on ne rencontre pas un seul visiteur et, d'ailleurs, les expositions, réduites au minimum, ne semblent servir que de vitrines. L'essentiel se passe ailleurs, dans l'intimité des espaces de vente. C'est là que se négocient des transactions stratosphériques – Gagosian compte des artistes parmi les plus cotés du moment, comme Damien Hirst.

Port franc ?

À l'extérieur, notre regard s'arrête sur un vaste chantier mitoyen à la galerie Gagosian. Par sa surface, près de vingt-cinq mille mètres carrés, on s'attend à voir surgir un nouveau terminal. En réalité, ce bâtiment n'aura aucune vocation aérienne. Il s'agit d'un centre de conservation d'œuvres d'art, dont le coût est évalué à quarante millions d'euros. Pour l'occasion, ADP s'est associé en joint-venture à l'entreprise Chenue, filiale du fonds d'investissement Horus Finance, spécialisée dans les espaces de stockage d'art. Selon François Tajan, le président délégué d'Artcurial, troisième maison de ventes aux enchères en France, « *il s'agit d'un port franc qui va faciliter le marché, depuis les questions de stock jusqu'aux services de douane* ». Paris est-elle en train de se doter de l'un de ces immenses coffres-forts comme on en trouve à Luxembourg ou à Genève ? Dans un hangar industriel, le port franc suisse abrite aujourd'hui près d'un million d'œuvres – le plus beau musée du monde, inaccessible aux visiteurs mais à l'abri du fisc. Julien Da Costa Noble, directeur général de Chenue, nous rétorque que « *ce centre ne sera pas un port franc car ce statut n'existe pas en France*[1]. *C'est un entrepôt sous douane, contrôlé par les autorités. Le but est de stocker les œuvres en sécurité ; c'est une demande croissante des assureurs face à l'augmentation de la valeur des œuvres* ». Un simple lieu de protection des tableaux ? Le président du Syndicat national des maisons de ventes volontaires (Symey), Jean-Pierre Osenat, ne manque pas de s'interroger : « *Ceux qui achètent ce type d'œuvres d'art n'ont-ils pas des maisons ultrasécurisées, où ils pourraient les entreposer ?* »

Par rapport aux législations en vigueur en Suisse ou au Luxembourg, la France impose aux propriétaires d'œuvres d'art entrant sur son sol qu'ils cautionnent la TVA. Mais Julien Da Costa Noble le reconnaît : « *Le système permet aujourd'hui de limiter les dépenses effectives : il ne s'agit pas de sortir de l'argent directement, des cautions bancaires suffisent…* » Les acteurs du secteur notent qu'il faudrait maintenant une volonté politique afin de passer à l'étape complète du port franc, même si, en l'état actuel, le projet séduit déjà les milliardaires : la moitié des espaces de stockage ont été vendus, alors que le centre ne compte accueillir ses premiers clients qu'au deuxième semestre 2020, au plus tôt.

Mais qui sont justement ces clients ? Ici, nos interlocuteurs se réfugient derrière les clauses de confidentialité. « *Dans le passé, les gens achetaient des œuvres d'art pour meubler leur salon, maintenant ils se constituent des collections* », souligne Jean-Pierre Osenat. L'art est devenu une valeur refuge propice aux spéculations. Et à ce niveau d'investissement, on préfère l'anonymat à la publicité. Mais les responsables du futur centre de conservation insistent, eux, sur le fait que des institutions publiques ont acheté des espaces et vantent la qualité d'accès au Bourget grâce au futur métro du Grand Paris pour les restaurateurs d'œuvres d'art ou les régisseurs de musées. Comme pour faire oublier les allers-retours des jets… Le contexte politique n'est en tout cas pas étranger à l'essor de ce projet, observe un bon connaisseur du secteur : « *Ce n'est pas un hasard si un tel lieu va ouvrir au moment où le gouvernement compte parmi ses proches des patrons comme Bernard Arnault et François Pinault, qui sont des grands collectionneurs d'art.* »

L'ART EST DEVENU UNE VALEUR REFUGE PROPICE AUX SPÉCULATIONS. ET À CE NIVEAU D'INVESTISSEMENT, ON PRÉFÈRE L'ANONYMAT À LA PUBLICITÉ.

Spoliations

Dans un entretien à *Art Newspaper*, Marc Spiegler, le patron d'Art Basel, la plus grande foire d'art au monde, qualifiait le marché de l'art de « *dernier grand marché non régulé* ». L'avocate Annabelle Gauberti ne nous dit pas autre chose en soulignant que « *les deux marchés les moins transparents dans le monde sont l'art et la drogue* ». En cause, en particulier : la provenance des œuvres. Les historiques sont souvent incomplets, volontairement flous, comme le rappelle régulièrement l'arrivée sur le marché de tableaux ayant appartenu à des juifs et spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale. Sans compter les problèmes de faux, de contrefaçons… Du côté de chez Christie's, qui alterne régulièrement avec Sotheby's pour le titre de première maison de ventes aux enchères au monde, on cherche à gommer cette image en sortant les éléments de langage : « *Si le marché de l'art est vu comme sulfureux, c'est parce que c'est un marché de passionnés. On n'achète pas une œuvre dans une pure stratégie économique mais par coup de cœur* », affirme Cécile Verdier, présidente de Christie's France. Les derniers records de ventes réalisés en France montrent toutefois que les « *coups de cœur* » sont des réalités économiques sonnantes et trébuchantes : en novembre, un tableau de Soulages est parti pour neuf millions six cent mille euros et, en décembre, un Gauguin s'est envolé à neuf millions et demi d'euros. François Tajan, le patron d'Artcurial, tente de justifier les problèmes de transparence en matière de provenance des œuvres en expliquant que « *dans l'art, il n'existe pas de cadastre comme dans l'immobilier. Nous avons donc souvent un manque d'éléments à notre disposition* ». L'origine des œuvres et leur authenticité font chaque année l'objet d'intenses poursuites judiciaires. Et l'opacité va jusqu'au fonctionnement même des sociétés : n'étant pas cotées en Bourse, les maisons de ventes peuvent se permettre de limiter au maximum la communication sur leurs chiffres ou leurs actionnariats.

Panama Papers

On ne s'étonnera donc pas que les grands acteurs du marché de l'art se soient retrouvés au cœur du scandale des Panama Papers. Parmi les clients du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca figuraient la petite-fille de Picasso, Marina Ruiz-Picasso, la famille Thyssen-Bornemisza, le marchand d'art Yves Bouvier… Les collectionneurs passent par des sociétés écran dans le but de dissimuler leurs biens, comme dans le cas du tableau *L'Homme assis* d'Amedeo Modigliani, appartenant à l'origine à un collectionneur juif qui fut spolié par les nazis. Le tableau avait disparu jusqu'à sa réapparition dans une vente publique en 1996,

où il fut alors acheté par une société panaméenne, International Art Center, un prête-nom. Les héritiers de ce tableau volé ont eu la confirmation grâce aux Panama Papers que, derrière cette société écran, se cachaient les Nahmad, une famille libano-monégasque de collectionneurs. Christie's s'est aussi retrouvée au cœur du scandale pour avoir réalisé, en 1997, ce que le milieu de l'art a décrit comme la « *vente du siècle* ». En une soirée, les joyaux de la collection du couple Victor et Sally Ganz étaient partis pour deux cent six millions de dollars. À l'époque, Christie's avait pour actionnaire principal Joseph Lewis, un milliardaire britannique installé aux Bahamas. Au moment de la vente, les héritiers Ganz n'étaient en fait déjà plus propriétaires des œuvres : la collection avait été cédée pour cent soixante-huit millions de dollars à une société créée par Mossack Fonseca. Le but était, pour Christie's, de garantir aux vendeurs une certaine somme et d'éviter que ces derniers n'aillent proposer leur collection ailleurs.

À côté des ventes aux enchères publiques, les ventes privées se sont énormément développées ces dernières années (chez Sotheby's, elles ont augmenté de 28 % entre 2017 et 2018), permettant de nouer des transactions entre un vendeur et un acheteur en toute discrétion… « *Quand on vend une œuvre d'art, c'est que l'on a besoin de liquidités, et donc que l'on n'est pas en très bonne santé économique. Et il ne faut pas que le marché sache que l'on a un problème financier. Donc on devient un vendeur anonyme qui se cache derrière la maison de vente aux enchères* », observe Annabelle Gauberti.

« *Le marché français, sans foi ni loi* »

C'est sur ce marché peu reluisant que la France entend désormais retrouver une place bien plus importante. Selon le dernier rapport d'Artprice, l'Hexagone occupe la cinquième place en termes de valeur de ventes d'œuvres (la troisième en nombre de transactions), derrière New York, Londres, Hong Kong et Pékin. Or jusque dans les années 1990, Paris était leader sur ce marché, avant que celui-ci ne se mondialise. Elle compte bien maintenant remonter dans le classement. « *La France est un pays de "sourcing", on y trouve beaucoup d'œuvres du fait de notre riche patrimoine artistique. Et nous y avons un grand nombre d'acheteurs étrangers : dans nos ventes parisiennes, deux tiers des acheteurs ne sont pas français ; ils viennent ici acheter une part de notre culture* », vante Cécile Verdier, de Christie's. Un étranger qui achète une œuvre d'art en France n'aura pas à acquitter la TVA, contrairement au Français qui garde l'œuvre dans son pays.

Pour se développer dans ce secteur, la France est prête à tout. Avec notamment des dispositifs juridiques qui favorisent les vendeurs : « *Le marché de l'art français est sans foi ni loi. En Grande-Bretagne, il y a une forme d'autorégulation ; les maisons de ventes ont très peur de salir leur image. Mais pas en France, où le but est de vendre le plus cher avec le moins possible d'informations. Même avec l'entrée en vigueur de la loi Hamon en 2014*[2]*, la protection des clients y est très difficile face aux galeries ou aux maisons de ventes sans scrupule. Si l'acquéreur monte au créneau, le vendeur n'hésite pas à l'assigner en justice.*

LES GRANDS ACTEURS DU MARCHÉ DE L'ART SE SONT RETROUVÉS AU CŒUR DU SCANDALE DES PANAMA PAPERS. LES COLLECTIONNEURS PASSENT PAR DES SOCIÉTÉS ÉCRAN DANS LE BUT DE DISSIMULER LEURS BIENS.

Les procès durent parfois dix ans, avec des honoraires de plusieurs dizaines de milliers d'euros à la charge du client. Il faut avoir les poches profondes», explique Annabelle Gauberti.

L'essor du marché français se fait aussi en grande partie grâce au contexte géopolitique. À commencer par les inquiétudes liées au Brexit. «*Si des contraintes douanières sont mises en place, avec des taxes à l'importation, Paris va assurément reprendre des parts de marché*», veut croire François Tajan. Même si le doute sur les conditions de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne laisse libre cours à toutes les hypothèses. L'économiste de la culture Clare McAndrew a publié une tribune au titre volontairement provocateur dans *Art Newspaper*: «Pourquoi le Brexit est une opportunité en or pour le marché de l'art anglais.» Elle y explique que la sortie de l'UE pourrait permettre à Londres de devenir une sorte de paradis fiscal, facilitant encore plus les ventes d'art. Mais d'autres spécialistes du marché n'en sont pas convaincus, arguant que la Grande-Bretagne va se couper du vivier d'artistes. De nombreuses galeries viennent ces derniers mois s'installer à Paris comme, en novembre, le puissant David Zwirner, avec un espace de huit cents mètres carrés en plein Marais.

La France pourrait aussi de plus en plus profiter des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. «*Les États-Unis ont mis en place une taxe sur tous les produits chinois, dont les œuvres d'art. Pour une maison d'enchères comme la nôtre, il vaut désormais mieux vendre des pièces chinoises à Paris plutôt qu'à New York*», note Cécile Verdier. Sans oublier les turbulences à Hong Kong, qui pourraient également impacter les ventes dans l'ancienne colonie britannique. La particularité des salles de ventes françaises est en outre de ne pas se limiter à une sélection d'objets mais de se consacrer le plus souvent à une collection ayant appartenu à une personnalité – un art savant du marketing…

Le duopole des maisons de ventes

Mais surtout, le point crucial, c'est que la grande bataille du duopole des maisons de ventes aux enchères, entre Sotheby's et Christie's, est désormais une bataille française. Cette dernière, dont le siège est à Londres, a été rachetée en 1998 par François Pinault. Afin d'affirmer encore plus cette identité française, l'homme d'affaires a confié en 2017 la direction générale de Christie's à Guillaume Cerutti, ancien haut fonctionnaire, passé par… Sotheby's (le mercato est incessant entre les deux maisons). Selon Cécile Verdier, même si les plus grandes parts du marché se font à l'étranger, la branche française de Christie's est le «*boutique hôtel*» de la marque. La bataille se livre aussi, et surtout, par l'image.

LA GRANDE BATAILLE DU DUOPOLE DES MAISONS DE VENTES AUX ENCHÈRES, ENTRE SOTHEBY'S ET CHRISTIE'S, EST DÉSORMAIS UNE BATAILLE FRANÇAISE.

En août dernier, Sotheby's a de son côté été rachetée par un autre Français, Patrick Drahi (qui possède également les nationalités portugaise et israélienne). Une acquisition de trois milliards sept cents millions de dollars qui a surpris le secteur, puisqu'Altice, le groupe de Drahi, croule sous les dettes. Mais le magnat des médias a lui aussi su profiter des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Les groupes chinois China Guardian et Poly, respectivement troisième et quatrième maisons de ventes aux enchères dans le monde, étaient attendus comme d'éventuels acquéreurs de la maison américaine. Mais le contexte de crise géopolitique entre Donald Trump et son homologue Xi Jinping empêchait toute transaction. C'est alors qu'a surgi le patron d'Altice. Avec un objectif des plus ambitieux: une réduction des coûts structurels de 30 à 40 % et une multiplication par cinq de la rentabilité.

Reste à voir si l'image de la maison de ventes n'a pas été trop dégradée par l'affaire Bouvier-Rybolovlev (aucun responsable de Sotheby's n'a répondu à nos demandes d'interview). L'homme d'affaires russe Dmitri Rybolovlev accuse le marchand suisse Yves Bouvier, qui était son conseiller dans le monde de l'art, d'«*escroquerie*», pour lui avoir vendu des œuvres d'art à des tarifs surévalués (notamment le *Salvator Mundi* de Léonard de Vinci), avec la complicité de Laurent Valette, directeur adjoint des ventes privées chez Sotheby's. Selon des documents présentés par la justice américaine, Yves Bouvier négociait les tableaux avec Sotheby's puis les revendait à un prix bien plus élevé et surtout attendait de recevoir l'argent de Dmitri Rybolovlev avant de payer Sotheby's qui, de son côté, aurait fourni des estimations surévaluées à l'homme d'affaires russe. C'est ce dernier point qui est au cœur des investigations judiciaires. À l'heure actuelle, Laurent Valette occupe toujours son poste chez Sotheby's.

Cheval de Troie

Au-delà de la dimension économique (qui reste marginale par rapport à leurs autres activités), pourquoi François Pinault ou Patrick Drahi se sont-ils lancés sur le marché de l'art? Un spécialiste du secteur observe que «*c'est à partir de son acquisition de Christie's que François Pinault a commencé à se lancer dans le luxe et que, concernant Patrick Drahi, c'est une manière pour ce géant des télécommunications de pénétrer le marché américain*». L'art, un cheval de Troie? Chez Christie's, Cécile Verdier répond que «*les activités artistiques sont gérées par Artemis, tandis que la branche luxe est supervisée par une autre société, Kering. François Pinault entend séparer ces différentes activités*». En réalité, Kering est une filiale d'Artemis… L'heure est bien aux synergies: au moment où la France veut reprendre une position forte sur le marché de l'art, François Pinault s'apprête à ouvrir cette année au cœur de Paris un nouveau musée d'art contemporain, au sein de l'ancienne Bourse du commerce. De quoi dynamiser encore plus le marché, après l'ouverture de la fondation Vuitton de son rival Bernard Arnault. La grande interrogation concerne les relations que vont entretenir Christie's et Sotheby's avec l'arrivée de Patrick Drahi. Rivalité frontale ou bien arrangements

entre amis ? En 2000, les deux maisons avaient été condamnées pour entente sur les commissions… À cela s'ajoute un troisième interlocuteur sur le marché français : le groupe Dassault, actionnaire majoritaire d'Artcurial, occupant en France la troisième place des maisons de ventes mais qui, contrairement aux deux autres, se limite à ce marché intérieur.

POURQUOI FRANÇOIS PINAULT OU PATRICK DRAHI SE SONT-ILS LANCÉS SUR LE MARCHÉ DE L'ART ?

Face à l'expansion des maisons de ventes aux enchères, les galeries voient, elles, leur rôle se réduire. Il y a encore dix ans, une œuvre achetée en galerie attendait une quinzaine d'années avant de se retrouver sous le marteau d'un commissaire-priseur. Désormais, le délai de revente d'une pièce d'art contemporain est de deux à trois ans… Mais selon Jean-Pierre Osenat, « *les ventes de Sotheby's ou Christie's sont le moteur du marché. Je suis libéral, je crois à la politique du ruissellement* ».

Appui politique

Cette relance du marché de l'art se produit avec l'appui des politiques. La sénatrice Catherine Morin-Desailly (UDI), présidente de la commission culture du Sénat, est à l'origine d'une loi adoptée en novembre au Sénat et qui va passer au courant de l'année à l'Assemblée nationale. « *Dans ce secteur, la France est en retrait aujourd'hui, elle n'est plus ce qu'elle était,* déplore la sénatrice. *Il faut relancer la compétitivité du marché de l'art en améliorant les réglementations et les problèmes de fiscalité.* » Au cœur de cette réforme : l'évolution du Conseil des ventes volontaires, l'institution censée réguler le fonctionnement des maisons de ventes aux enchères. « *Le Conseil des ventes est une rigolade, ses tentatives de conciliation des conflits entre les commissaires-priseurs et les acquéreurs d'œuvres d'art étant là juste pour les apparences* », nous confie Annabelle Gauberti. Au sein même du secteur, cette institution a longtemps suscité l'ire des professionnels, mais pour des raisons différentes… « *Le budget de deux millions d'euros de cette structure était disproportionné, cela obligeait les adhérents à des cotisations de plusieurs milliers d'euros par an. Et le Conseil était incapable de jouer son rôle de discipline. Il fallait cette réforme pour créer une structure plus modeste. Je propose que nous utilisions l'argent à des dépenses de promotion !* », avance Jean-Pierre Osenat. En réduisant la voilure de ce Conseil, le but ne serait-il pas de réduire encore plus la régulation ? Un point fait encore débat dans cette réforme : qui doit régler les différends entre parties ? L'instance même ou les tribunaux ? C'est ce choix, entre opacité et transparence, que devront trancher les députés au cours de l'année.

Le lien entre les politiques et le marché de l'art se resserre encore plus depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. Avec un transfert emblématique : l'ex-directeur de la communication de l'Élysée, Sylvain Fort, est devenu en mai dernier le directeur général de Pinault Collection, la société gérante de la collection d'art contemporain du milliardaire. La proximité entre le monde politique et l'art est un facteur déterminant. Laurent Fabius, dont les parents étaient antiquaires, a permis en 1982, alors qu'il était ministre du Budget, que les œuvres d'art soient exclues du champ de l'impôt sur les grandes fortunes. Depuis lors, cette niche fiscale a perduré, ses partisans défendant ce dispositif au nom de la compétitivité du marché français. Elle a été maintenue dans la réforme de l'impôt sur la fortune pilotée par Emmanuel Macron en 2017 : l'art est exclu de l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière issu de la loi de finances pour 2018.

LE LIEN ENTRE LES POLITIQUES ET LE MARCHÉ DE L'ART SE RESSERRE ENCORE PLUS DEPUIS L'ARRIVÉE AU POUVOIR D'EMMANUEL MACRON

« Art world gone mad », titrait à la une, en décembre dernier, le quotidien *New York Post* à l'occasion de la vente d'une banane attachée à un mur, de Maurizio Cattelan, pour cent vingt mille euros. Dans ce royaume des fous, la France veut plus que jamais sa part.

1. À l'origine de ce projet, ADP avait passé commande d'une étude sur la faisabilité et la légalité d'un port franc en France.

2. Loi relative à la consommation qui a pour but une meilleure information du consommateur.